

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00145
Numéro SIREN : 488 930 694
Nom ou dénomination : HUNYVERS

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2022 sous le numéro de dépôt 1252



Ajuris Conseils

Société d'Avocats
45, rue Turgot – 87000 LIMOGES
Tél : 05 55 35 82 54

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Monsieur le Greffier
Cité Judiciaire
23 place Winston Churchill
87000 LIMOGES

Limoges, le 28 mars 2022

Objet : Dépôt des comptes de la **SAS AUYANTEPUY**

Cher Maître,

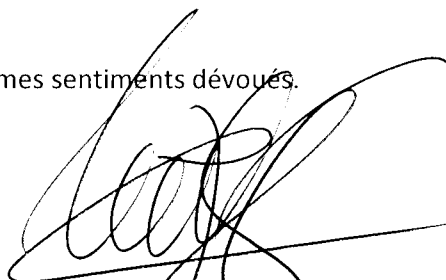
Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour dépôt à votre Greffe, pour le millésime 2021 :

- La résolution d'affectation du résultat ;
- La copie certifiée conforme des comptes sociaux ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes ;
- Le rapport de gestion ;
- Un chèque à votre ordre de 45,34 €.

Vous voudrez bien m'adresser directement l'attestation de dépôt revenant à mon client.

Vous remerciant par avance de vos diligences,

Je vous prie d'agréer, Cher Maître, l'expression de mes sentiments dévoués.



Jean-Christophe CHASTAGNIER
Avocat associé
Spécialiste en droit des sociétés
jcc@ajuris-conseils.com

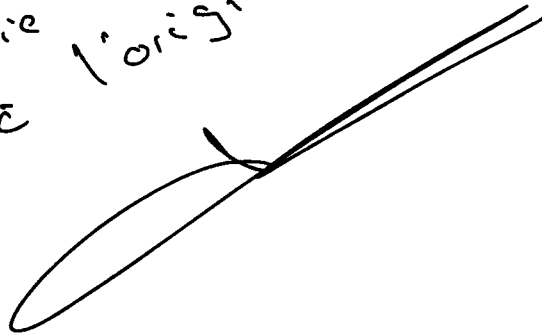
SAS Auyantepuy

19 rue Jules Noriac
87000 LIMOGES
SIRET 48893069400036 - APE 6499Z

COMPTES ANNUELS

au
31 août 2021

*copie certifiée conforme
à l'original.*





BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/08/2021			Exercice clos le
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/08/21	31/08/20
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...	19 749	19 749		
Fonds commercial	45 746		45 746	45 746
Autres immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	307 543	195 120	112 423	110 404
Autres immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	20 208 746		20 208 746	10 311 332
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	145 616		145 616	160 616
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	20 727 400	214 869	20 512 531	10 628 098
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	202 069		202 069	208 627
Autres créances	5 169 336		5 169 336	8 148 721
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 200 212		1 200 212	1 438 646
Charges constatées d'avance	14 722		14 722	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	6 586 339		6 586 339	9 795 995
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	27 313 739	214 869	27 098 870	20 424 093

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/08/21	Exercice clos le 31/08/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital	64 340	64 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	1 241 730	1 241 730
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	10 600	10 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	5 491 597	5 428 981
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 918 938	62 616
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées	149 344	144 326
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	8 876 550	6 952 593
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 251 321	11 479 660
Emprunts et dettes financières diverses	5 507 010	593 800
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 389	113 724
Dettes fiscales et sociales	625 703	179 229
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	741 392	
Autres dettes	16 505	1 105 087
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	18 222 320	13 471 500
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	27 098 870	20 424 093

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)

	Au 31/08/2021	Au 31/08/2020	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	63 031	3 569	59 462	1666%
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 364 193	1 906 588	457 605	24%
Montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	2 427 224	1 910 157	517 067	27%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation		35 000	(35 000)	-100%
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	121 062	124 887	(3 824)	-3%
Autres produits	546	1 062	(517)	-49%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 548 832	2 071 106	477 726	23%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	65 655	6 742	58 913	874%
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 344 184	1 244 862	99 322	8%
Impôts, taxes et versements assimilés	13 597	36 077	(22 479)	-62%
Salaires et traitements	967 563	653 623	313 940	48%
Charges sociales	267 548	222 014	45 534	21%
Dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	38 694	39 280	(586)	-1%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	2 710	4 787	(2 077)	-43%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 699 951	2 207 384	492 567	22%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(151 119)	(136 278)	(14 841)	-11%
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Pertes ou bénéfice transféré (IV)				
TOTAL QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN (III - IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	600 000	700 000	(100 000)	-14%
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	92 719	45 073	47 646	106%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	2 005 000		2 005 000	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	2 697 719	745 073	1 952 646	262%
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	91 876	86 814	5 062	6%
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	91 876	86 814	5 062	6%
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	2 605 844	658 259	1 947 585	296%
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - V + V - VI)	2 454 725	521 981	1 932 744	370%

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)

	Au 31/08/2021	Au 31/08/2020	Variation	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	18 742		18 742	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	18 742		18 742	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		900	(900)	-100%
Sur opérations en capital	887 884	500	887 384	177477%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 018	512 200	(507 182)	-99%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	892 902	513 600	379 302	74%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(874 160)	(513 600)	(360 560)	-70%
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	(338 373)	(54 235)	(284 138)	-524%
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 265 294	2 816 179	2 449 115	87%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 346 356	2 753 563	592 793	22%
BÉNÉFICE OU PERTE	1 918 938	62 616	1 856 322	2965%

ANNEXE

1 septembre 2020 au 31 août 2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels ayant une incidence comptable

La crise sanitaire liée à la COVID-19 s'est poursuivie sur l'exercice 2021. La société Auyantepuy a bénéficié des mesures suivantes :

- Recours à des mesures d'aides gouvernementales de chômage partiel pour un montant global de 6K€.
- Report des échéances bancaires pour un montant de 67K€.
- Octroi d'un PGE complémentaire d'un montant de 1M€.

Le périmètre du groupe a été impacté par les acquisitions de 3 entités pour un prix global d'acquisition de 8 190K€, qui se traduit par une augmentation des titres de participation de 7 886K€ :

-Souscription par Auyantepuy de 100% du capital de la SAS Groupe Nautic le 1er septembre 2020. La création de cette société a eu pour objet d'acheter un fonds de commerce de négoce de bateaux neufs et d'occasions situé sur 3 établissements (Gujan Mestras, Arcachon, Biscarosse) le 26 septembre.

-Acquisition par Auyantepuy de 100% des titres de la SAS ISL au 4 janvier 2021. Cette société, localisée à Bourges, a une activité de vente de véhicules de loisirs.

-Acquisition par Auyantepuy de 100% du sous-groupe Boutic Auto au 31 Août 2021.

Ce dernier est composé de trois filiales détenues chacune à 100%.

SAS Camping Car 71 localisée à Macon (71000)

SAS Camping Car 42 localisée à La Fouillouse (42850)

SCI Maes localisée à Charly (69390)

La société mère SAS Boutic Auto est localisée à Saint Priest (69800). Le groupe est spécialisé dans la vente de véhicules de loisirs.

Autres éléments significatifs

Au cours de l'année 2021, la dépréciation sur titres de participation de Niort Evasion constatée a été reprise intégralement à hauteur de 2 005K€.

Un abandon de créances commerciales a été réalisé au profit de la SAS Caramaps pour 887K€ au cours de l'exercice.

Evènements postérieurs à la clôture

La société a initié un processus d'introduction en bourse sur le marché Euronext Growth.

En 2022, la société Auyantepuy SAS changera de dénomination sociale et de forme juridique pour devenir HUNYVERS SA.

Ce changement a pour objectif de marquer le tournant du groupe qui ne communiquera désormais que sous un seul et unique nom HUNYVERS.

La société AUYANTEPUY a obtenu la qualification "Entreprise Innovante". Cette dernière a pour objet d'ouvrir la possibilité d'être retenue par un fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI), au titre de la part obligatoire de son investissement dans les entreprises innovantes, telles que définies au I de l'article L.214-41 du Code Monétaire et Financier.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 août 2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. Immobilisations financières

Les titres de participations des sociétés sont évalués au coût historique.

Les autres immobilisations financières qui concernent principalement des dépôts et cautionnements sont évalués à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure au coût d'acquisition.

La valeur recouvrable des titres de participation a été déterminée en utilisant la plus élevée des valeurs entre la valeur d'utilité et/ou la valeur de marché à laquelle est retiré l'endettement net propre à chaque filiale.

Pour déterminer la valeur d'utilité, la société a projeté les flux futurs de trésorerie qu'elle s'attend à obtenir pour chaque unité génératrice de trésorerie (filiales d'exploitation). Cette valeur d'utilité est déterminée à partir de projections financières couvrant une période de 5 ans. Les flux futurs de trésorerie au-delà de cinq ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini. Ce taux de croissance ne doit pas excéder le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité. Les flux futurs de trésorerie sont ensuite actualisés par le coût moyen pondéré du capital (WACC) du secteur.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable.

Dans le cadre de la réalisation des tests de valeur, les principales hypothèses opérationnelles utilisées pour déterminer les projections financières couvrant une période de 5 ans sont conformes aux données historiques observées.

La valeur terminale est calculée à partir du dernier flux de trésorerie normalisé et du taux de croissance à l'infini.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital de chaque UGT, il a été retenu 8% au 31 août 2020 et au 31 août 2021. Le taux de croissance à long terme sur la période au-delà de 5 ans est fixé à 2%

4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5. Capitaux propres

Les coûts des opérations en capital directement attribuables à l'émission d'actions nouvelles sont comptabilisées dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

6. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le groupe.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

7. Dettes financières

Les dettes financières sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont principalement constituées de :

- Dettes souscrites auprès d'établissement de crédit incluant les PGE.

- D'avances permanentes octroyées par les constructeurs et renouvelables tous les 6 ou 12 mois.

Le taux de rémunération est compris entre 0,50% et 1%. Leurs paiements sont conditionnés à l'atteinte d'objectifs de production en réalisation financement. (si des paliers de production financement sont atteints, les avances peuvent être exonérées d'intérêt).

- De découverts bancaires

Les frais financiers relatifs à ces dettes sont enregistrés en charges financières.

8. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué des refacturations de loyers, des refacturations de prestations de services et des refacturations des frais de présidence vers les filiales du groupe.

La société Auyantepuy perçoit également les commissions financement complémentaires liées à son intégration au sein du groupement Perspectives.

9. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Auyantepuy

Société par actions simplifiée
au capital de 64 340 €
19, rue Jules Noriac
87000 Limoges

Exercice clos le 31 août 2021

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AUYANTEPUY

Exercice clos le 31 août 2021

A l'assemblée générale de la société Auyantepuy,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Auyantepuy relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation sont évalués sur la base de leur valeur recouvrable selon les modalités décrites dans la note 3 « Immobilisations financières » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues et à nous assurer que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

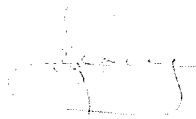
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société² à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 12 janvier 2022

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Laurent Bouby
Associé



SAS Auyantepuy

19 rue Jules Noriac

87000 LIMOGES

SIRET 48893069400036 - APE 6499Z

COMPTES ANNUELS

au

31 août 2021

SAS Auyantepuy

19 rue Jules Noriac, 87000 LIMOGES

Téléphone : 0621742931

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF.....	4
BILAN PASSIF.....	5
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1).....	6
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2).....	7

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	9
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	10
IMMOBILISATIONS.....	12
AMORTISSEMENTS.....	13
DÉPRÉCIATIONS.....	14
FONDS COMMERCIAL.....	15
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE.....	16
FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	17
CAPITAL SOCIAL.....	18
PROVISIONS.....	19
ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE.....	20
VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	21
ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	22
AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN.....	22
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE.....	23
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE.....	23
CHARGES À PAYER.....	24
PRODUITS À RECEVOIR.....	24
OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES.....	25
AUTRES INFORMATIONS.....	26

COMPTES ANNUELS

1 septembre 2020 au 31 août 2021

SAS Auyantepuy
19 rue Jules Noriac, 87000 LIMOGES - Téléphone : 0621742931

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/08/2021			Exercice clos le
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/08/21	31/08/20
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...	19 749	19 749		
Fonds commercial	45 746		45 746	45 746
Autres immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	307 543	195 120	112 423	110 404
Autres immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	20 208 746		20 208 746	10 311 332
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	145 616		145 616	160 616
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	20 727 400	214 869	20 512 531	10 628 098
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	202 069		202 069	208 627
Autres créances	5 169 336		5 169 336	8 148 721
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 200 212		1 200 212	1 438 646
Charges constatées d'avance	14 722		14 722	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	6 586 339		6 586 339	9 795 995
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	27 313 739	214 869	27 098 870	20 424 093

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/08/21	Exercice clos le 31/08/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital	64 340	64 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	1 241 730	1 241 730
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	10 600	10 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	5 491 597	5 428 981
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 918 938	62 616
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	149 344	144 326
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	8 876 550	6 952 593
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 251 321	11 479 660
Emprunts et dettes financières diverses	5 507 010	593 800
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 389	113 724
Dettes fiscales et sociales	625 703	179 229
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	741 392	
Autres dettes	16 505	1 105 087
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	18 222 320	13 471 500
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	27 098 870	20 424 093

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)

	Au 31/08/2021	Au 31/08/2020	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	63 031	3 569	59 462	1666%
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 364 193	1 906 588	457 605	24%
Montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	2 427 224	1 910 157	517 067	27%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation		35 000	(35 000)	-100%
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	121 062	124 887	(3 824)	-3%
Autres produits	546	1 062	(517)	-49%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 548 832	2 071 106	477 726	23%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	65 655	6 742	58 913	874%
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 344 184	1 244 862	99 322	8%
Impôts, taxes et versements assimilés	13 597	36 077	(22 479)	-62%
Salaires et traitements	967 563	653 623	313 940	48%
Charges sociales	267 548	222 014	45 534	21%
Dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	38 694	39 280	(586)	-1%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	2 710	4 787	(2 077)	-43%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 699 951	2 207 384	492 567	22%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(151 119)	(136 278)	(14 841)	-11%
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Pertes ou bénéfice transféré (IV)				
TOTAL QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN (III - IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	600 000	700 000	(100 000)	-14%
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	92 719	45 073	47 646	106%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	2 005 000		2 005 000	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	2 697 719	745 073	1 952 646	262%
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	91 876	86 814	5 062	6%
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	91 876	86 814	5 062	6%
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	2 605 844	658 259	1 947 585	296%
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - V + V - VI)	2 454 725	521 981	1 932 744	370%

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)

	Au 31/08/2021	Au 31/08/2020	Variation	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	18 742		18 742	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	18 742		18 742	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		900	(900)	-100%
Sur opérations en capital	887 884	500	887 384	177477%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 018	512 200	(507 182)	-99%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	892 902	513 600	379 302	74%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(874 160)	(513 600)	(360 560)	-70%
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	(338 373)	(54 235)	(284 138)	-524%
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 265 294	2 816 179	2 449 115	87%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 346 356	2 753 563	592 793	22%
BÉNÉFICE OU PERTE	1 918 938	62 616	1 856 322	2965%

ANNEXE

1 septembre 2020 au 31 août 2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels ayant une incidence comptable

La crise sanitaire liée à la COVID-19 s'est poursuivie sur l'exercice 2021. La société Auyantepuy a bénéficié des mesures suivantes :

- Recours à des mesures d'aides gouvernementales de chômage partiel pour un montant global de 6K€.
- Report des échéances bancaires pour un montant de 67K€.
- Octroi d'un PGE complémentaire d'un montant de 1M€.

Le périmètre du groupe a été impacté par les acquisitions de 3 entités pour un prix global d'acquisition de 8 190K€, qui se traduit par une augmentation des titres de participation de 7 886K€ :

-Souscription par Auyantepuy de 100% du capital de la SAS Groupe Nautic le 1er septembre 2020. La création de cette société a eu pour objet d'acheter un fonds de commerce de négoce de bateaux neufs et d'occasions situé sur 3 établissements (Gujan Mestras, Arcachon, Biscarosse) le 26 septembre.

-Acquisition par Auyantepuy de 100% des titres de la SAS ISL au 4 janvier 2021. Cette société, localisée à Bourges, a une activité de vente de véhicules de loisirs.

-Acquisition par Auyantepuy de 100% du sous-groupe Boutic Auto au 31 Août 2021.

Ce dernier est composé de trois filiales détenues chacune à 100%.

SAS Camping Car 71 localisée à Macon (71000)

SAS Camping Car 42 localisée à La Fouillouse (42850)

SCI Maes localisée à Charly (69390)

La société mère SAS Boutic Auto est localisée à Saint Priest (69800). Le groupe est spécialisé dans la vente de véhicules de loisirs.

Autres éléments significatifs

Au cours de l'année 2021, la dépréciation sur titres de participation de Niort Evasion constatée a été reprise

intégralement à hauteur de 2 005K€.

Un abandon de créances commerciales a été réalisé au profit de la SAS Caramaps pour 887K€ au cours de l'exercice.

Evènements postérieurs à la clôture

La société a initié un processus d'introduction en bourse sur le marché Euronext Growth.

En 2022, la société Auyantepuy SAS changera de dénomination sociale et de forme juridique pour devenir HUNYVERS SA.

Ce changement a pour objectif de marquer le tournant du groupe qui ne communiquera désormais que sous un seul et unique nom HUNYVERS.

La société AUYANTEPUY a obtenu la qualification "Entreprise Innovante". Cette dernière a pour objet d'ouvrir la possibilité d'être retenue par un fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI), au titre de la part obligatoire de son investissement dans les entreprises innovantes, telles que définies au I de l'article L.214-41 du Code Monétaire et Financier.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 août 2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. Immobilisations financières

Les titres de participations des sociétés sont évalués au coût historique.

Les autres immobilisations financières qui concernent principalement des dépôts et cautionnements sont évalués à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure au coût d'acquisition.

La valeur recouvrable des titres de participation a été déterminée en utilisant la plus élevée des valeurs entre la valeur d'utilité et/ou la valeur de marché à laquelle est retiré l'endettement net propre à chaque filiale.

Pour déterminer la valeur d'utilité, la société a projeté les flux futurs de trésorerie qu'elle s'attend à obtenir pour chaque unité génératrice de trésorerie (filiales d'exploitation). Cette valeur d'utilité est déterminée à partir de projections financières couvrant une période de 5 ans. Les flux futurs de trésorerie au-delà de cinq ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini. Ce taux de croissance ne doit pas excéder le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité. Les flux futurs de trésorerie sont ensuite actualisés par le coût moyen pondéré du capital (WACC) du secteur.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable.

Dans le cadre de la réalisation des tests de valeur, les principales hypothèses opérationnelles utilisées pour déterminer les projections financières couvrant une période de 5 ans sont conformes aux données historiques observées.

La valeur terminale est calculée à partir du dernier flux de trésorerie normalisé et du taux de croissance à l'infini.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital de chaque UGT, il a été retenu 8% au 31 août 2020 et au 31 août 2021. Le taux de croissance à long terme sur la période au-delà de 5 ans est fixé à 2%

4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5. Capitaux propres

Les coûts des opérations en capital directement attribuables à l'émission d'actions nouvelles sont comptabilisées dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

6. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le groupe.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

7. Dettes financières

Les dettes financières sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont principalement constituées de :

- Dettes souscrites auprès d'établissement de crédit incluant les PGE.
- D'avances permanentes octroyées par les constructeurs et renouvelables tous les 6 ou 12 mois.

Le taux de rémunération est compris entre 0,50% et 1%. Leurs paiements sont conditionnés à l'atteinte d'objectifs de production en réalisation financement. (si des paliers de production financement sont atteints, les avances peuvent être exonérées d'intérêt).

- De découverts bancaires

Les frais financiers relatifs à ces dettes sont enregistrées en charges financières.

8. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué des refacturations de loyers, des refacturations de prestations de services et des refacturations des frais de présidence vers les filiales du groupe.

La société Auyantepuy perçoit également les commissions financement complémentaires liées à son intégration au sein du groupement Perspectives.

9. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation n légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 495					65 495	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	65 495					65 495	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agenc- des construction							
Installations techniques, matériel et outillage ind							
Installations générales, agencements divers	106 780					106 780	
Matériel de transport			10 235			10 235	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	162 448		31 255		3 176	190 527	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours	512 200				512 200		
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	781 428		41 490		515 376	307 543	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	12 316 332		7 899 914		7 500	20 208 746	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	160 616				15 000	145 616	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)	12 476 948		7 899 914		22 500	20 354 362	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	13 323 871		7 941 405		537 876	20 727 400	

AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 495			65 495
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	65 495			65 495
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriel				
Inst. générales, agencements, aménagements divers	35 579	10 678		46 257
Matériel de transport		2 009		2 009
Matériel de bureau et informatique, mobilier	123 246	26 004	2 395	146 854
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	158 824	38 691	2 395	195 120
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	224 319	38 691	2 395	260 615

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				

DÉPRÉCIATIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles	512 200		512 200	
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement	2 005 000		2 005 000	
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours				
Dépréciation sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL GÉNÉRAL	2 517 200		2 517 200	

Une provision pour dépréciation de l'outil Deasy 8 avait été passée à hauteur de 512K€ au 31/08/2020. Cette provision a été reprise car le matériel a été mis au rebut sur l'exercice 2021.

Les 2 005K€ de reprise sur dépréciations des titres correspondent à la société Niort Evasion qui a été acquise en 2011. Cette reprise a été effectuée car l'endettement lié à cette acquisition est arrivé à son terme.

FONDS COMMERCIAL

Éléments	Valeurs nettes	Durée d'amortissement
Mali TUP Edela Mali non affecté, il est maintenu en fonds commercial	45 746	
TOTAL	45 746	

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	145 616		145 616
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	202 069	202 069	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	894	894	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	21 244	21 244	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses envers l'État et les collectivités publiques			
Groupe et associés	4 696 089	4 696 089	
Débiteurs divers	451 109	451 109	
Charges constatées d'avance	14 722	14 722	
TOTAL DES CRÉANCES	5 531 743	5 386 127	145 616

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
PERSPECTIVES	7 100 €	10 953 €	29,58%	1 300 €					
CARAVANING LIMOUSIN	45 600 €	607 998 €	100%	1 026 000 €			8 388 088 €	330 804 €	50 000 €
DEUX SEVRES LOISIRS	76 225 €	-184 018 €	100%	189 089 €		1 479 535 €	5 220 264 €	25 104 €	
NIORT EVASION	250 000 €	1 884 424 €	100%	8 727 402 €			15 793 727 €	753 125 €	500 000 €
BOURGES EVASION	158 355 €	331 626 €	100%	661 570 €		387 846 €	5 780 657 €	198 490 €	
SOLYNE	53 366 €	496 474 €	100%	532 370 €			5 258 944 €	97 817 €	50 000 €
CARAMAPS	350 000 €	-576 674 €	100%	375 100 €		771 €	85 957 €	644 688 €	
CARAVANING NAULIN	869 500 €	167 525 €	100%	760 000 €		547 097 €	6 904 687 €	-11 551 €	
RAVINALLA	50 000 €	71 594 €	100%	50 000 €		25 648 €	6 892 468 €	260 530 €	
NEOS	8 000 €	288 686 €	100%	1 €		1 161 453 €	5 700 663 €	43 475 €	
GROUPE NAUTIC	100 000 €		100%	116 401 €		263 056 €	3 382 116 €	267 027 €	
ISL	344 000 €	2 668 351 €	100%	2 592 121 €			6 643 176 €	269 464 €	
BOUTIC AUTO	1 200 000 €	558 977 €	100%	5 177 392 €			22 084 826 €	1 202 795 €	
TOTAL				20 208 746 €		3 865 406 €	70 050 747 €		600 000 €

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Réévaluation légale	
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	Valeur brute à la fin de l'exercice	Valeur d'origine en fin d'exercice
Titres perspectives	1 300 €					1 300 €	
Titres Caravaning Limousin	1 026 000 €					1 026 000 €	
Titres Deux Sèvres Loisirs	189 089 €					189 089 €	
Titres Niort Evasion	8 727 402 €					8 727 402 €	
Titres Bourges Evasion	661 570 €					661 570 €	
Titres Solyne	532 370 €					532 370 €	
Titres Caramaps	361 100 €		14 000 €			375 100 €	
Titres Caravaning Naulin	760 000 €					760 000 €	
Titres Ravinalla	50 000 €					50 000 €	
Titres NEOS	1 €					1 €	
Titres M3C2	7 500 €				7 500 €		
Titres Isl			2 592 121 €			2 592 121 €	
Titres Boutic Auto			5 177 392 €			5 177 392 €	
Titres Groupe Nautic			116 401 €			116 401 €	
TOTAL	12 316 332 €		7 899 914 €		7 500 €	20 208 746 €	

CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres			Valeur nominale
	À la clôture de l'exercice	Créés pendant	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	6 434			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

PROVISIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	144 326 €	5 018 €		149 344 €
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	144 326 €	5 018 €		149 344 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	49 990	49 990		
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine	11 201 331	2 579 432	8 571 899	50 000
Emprunts et dettes financières divers	1 165 000	1 165 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	80 389	80 389		
Personnel et comptes rattachés	228 531	228 531		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 287	63 287		
Impôts sur les bénéfices	287 452	287 452		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 311	27 311		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	19 123	19 123		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	741 392	741 392		
Groupe et associés	4 342 010	4 342 010		
Autres dettes	16 505	16 505		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	18 222 320	9 600 421	8 571 899	50 000

Emprunts souscrits au cours de l'exercice	1 000 000
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	1 269 051

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total au 31/08/2021	Total au 31/08/2020
Refacturation des loyers	607 935		607 935	612 000
Rémunération présidence	573 000		573 000	480 000
Rémunération prestations	861 167		861 167	656 130
Autres produits	385 122		385 122	162 027
TOTAL	2 427 224		2 427 224	1 910 157

Résultat financier

	31/08/2021	31/08/2020
Produits Financiers	2 697 719	745 073
Charges Financières	91 876	86 814
Résultat Financier	2 605 844	658 259

Le résultat financier 2021 est essentiellement constitué de la reprise sur dépréciation des titres de Nior Evasion pour 2005K€ et d'une distribution de dividendes des filiales de 700K€.

Le résultat financier 2020 est essentiellement constitué d'une distribution de dividendes des filiales de 700K€.

Résultat exceptionnel

	31/08/2021	31/08/2020
Produits Exceptionnels	18 742	
Charges Exceptionnelles	892 902	513 600
Résultat Exceptionnel	(874 160)	(513 600)

Le résultat exceptionnel 2021 est essentiellement constitué de l'abandon de créances à caractère commercial effectué au profit de la société Caram pour 887K€.

Le résultat exceptionnel 2020 est essentiellement constitué de la provision pour dépréciation du logiciel commercial Deasy8, qui a été mis au rebut cette année.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail	
Retraites et indemnités assimilées	
Créances de l'actif immobilisé	
Contrat de financement de stocks, engagement véhicules gagés sur le groupe	800 000
Suretés reçues	
Suretés données	
Effets de commerce escomptés non échus cessions Dailly, affacturage	

Garantie des emprunts de couverture (PGE) à hauteur de 90% reçue par BPI France, dont le solde s'élève à la clôture 31/08/2020 à 10M€ et au 31/08/2021 à 10,4M€.

AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial (description de l'objectif commercial)
Contrats de location de longue durée	
Fournisseurs et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montants
Charges d'exploitation	14722
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	14722

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montants
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 373
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 417
Dettes fiscales et sociales	249 646
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	741 392
Autres dettes	
TOTAL CHARGES À PAYER	1 023 828

Les dettes sur immobilisations et comptes rattachés sont les compléments des prix d'acquisition sur titres restants à verser.

PRODUITS À RECEVOIR

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	175 768
Autres créances	348 292
Disponibilités	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	524 060

Les créances clients à recevoir correspondent aux régularisations des prestations groupe.

Les autres créances à recevoir concernent les commissions financement de fin d'année en fonction du volume réalisé.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets de commerce
ACTIF IMMOBILISÉ			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	151 168		
Autres créances	4 696 089		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 847 257		
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 682		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 342 010		
TOTAL DETTES	4 348 692		

AUTRES INFORMATIONS

REMUNERATION ORGANES DE DIRECTION

La rémunération brute des membres composant l'organe de direction s'élève à 280k€ au 31 août 2020 et à 402k€ au 31 août 2021.

EFFECTIFS

La société Auyantepuy compte 3 cadres, 2 agents de maîtrise et 6 employés.

L'effectif moyen est de 11 personnes sur l'année 2021.

PARTIES LIEES

Les dirigeants de la société détiennent des participations dans des SCI qui facturent des loyers aux différentes entités du groupe pour un montant annuel global de 726K€ en 2020 et 719K€ en 2021.

Sociétés intégrées fiscalement

Les sociétés intégrées fiscalement sont les suivantes,

Caravaning Limousin	Report déficits néant
Deux Sèvres Loisirs	Report déficits 188 979
Niort Evasion	Report déficits néant
Bourges Evasion	Report déficits néant
Solyne	Report déficits néant
Caravaning Naulin	Report déficits néant
Ravinalla	Report déficits néant
Neos	Report déficits 274 788
Caramaps	Report déficits 483 556
Auyantepuy	Report déficits néant

AUYANTEPUY
Société par actions simplifiée
au capital de 64 340 euros
Siège social : 19 rue Jules Noriac
87000 LIMOGES
488 930 694 RCS LIMOGES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JANVIER 2022
RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société AUYANTEPUY au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- La société a initié un processus d'introduction en bourse sur le marché Euronext Growth.
- En 2022, la société AUYANTEPUY SAS changera de dénomination sociale et de forme juridique pour devenir HUNYVERS SA.
 - Ce changement a pour objectif de marquer le tournant du groupe qui ne communiquera désormais que sous un seul et unique nom : HUNYVERS.
- La société AUYANTEPUY a obtenu la qualification « Entreprise Innovante ». Cette dernière a pour objet d'ouvrir la possibilité d'être retenue par un Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI), au titre de la part obligatoire de son investissement dans les entreprises innovantes, telles que définies au I de l'article L.214-41 du Code Monétaire et Financier.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Soldes des dettes fournisseurs au 31/08/2021

Soldes des dettes fournisseurs à 30 jours	Soldes des dettes fournisseurs à 60 jours	Soldes des dettes fournisseurs à 90 jours
-19015,55	-3327,22	

	Article D. 441-61 - 1° Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	0					
Montant total des factures concernées TTC [€]						
% du montant total des achats TTC de l'exercice						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des factures litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC [€]						
© Délais de paiement de référence [contractuel ou délai légal]						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						

Soldes des créances clients au 31/08/2021

Soldes des créances clients à 30 jours	Soldes des créances clients à 60 jours	Soldes des créances clients à 90 jours
18260,7	0	

	Article D. 441-61 - 2° Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0j	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	0					
Montant total des factures concernées TTC [€]						
% du montant total des achats TTC de l'exercice						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des factures litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC [€]						
© Délais de paiement de référence [contractuel ou délai légal]						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						

Soldes des dettes fournisseurs au 31/08/2020

Soldes des dettes fournisseurs à 30 jours	Soldes des dettes fournisseurs à 60 jours	Soldes des dettes fournisseurs à 90 jours
81052,46	-2855,62	

	Article D. 441-6.1 - 1° Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	0					
Montant total des factures concernées TTC [€]						
% du montant total des achats TTC de l'exercice						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC [€]						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						

Soldes des dettes clients au 31/08/2020

Soldes des créances clients à 30 jours	Soldes des créances clients à 60 jours	Soldes des créances clients à 90 jours
128314,4	0	

	Article D. 441-6.1 - 2° Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0j	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	0					
Montant total des factures concernées TTC [€]						
% du montant total des achats TTC de l'exercice						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC [€]						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						

PRETS INTER-ENTREPRISES

Nous vous indiquons que la Société n'a consenti aucun prêt entrant dans le cadre du dispositif prévu aux articles L.511-6, 3 bis et suivants du Code monétaire et financier.

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a cédé aucune participation.

RESTRUCTURATIONS INTERNES

- Il a été procédé à la Transmission Universelle de Patrimoine de la société M3C2 au profit de la société Auyantepuy au 25/09/2020.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice la société Auyantepuy a intégré les participations suivantes :

- 100% de la SAS ISL au 4 janvier 2021
- 100% de la SAS Boutic Auto au 31 aout 2021 ;

Elle a créé la société groupe Nautic dont elle détient 100%. L'objet de cette société est la négoce de bateaux neufs et d'occasions.

SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

- **BOURGES EVASION**, SAS au capital de 158 355 euros, dont le siège social est route de la Charité – 18390 SAINT GERMAIN DU PUY, immatriculée 342 556 305 RCS BOURGES, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **CARAMAPS**, SAS au capital de 50.000 euros, dont le siège est à Bordeaux (33) – 82 rue Notre Dame, immatriculée 813 901 592 RCS BORDEAUX, et dont notre société détient 99 % des titres composant le capital social. Son activité est la conception, le développement et l'exploitation d'applications, de logiciels, de sites internet et de tout outil de communication.
- **CARAVANING LIMOUSIN**, SAS au capital de 45.600 euros dont le siège est à FEYTIAT – Aux Taubayes, RCS LIMOGES 765 500 715 et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **CARAVANING NAULIN**, SAS au capital de 869 500 euros, dont le siège est à SOYAUX (Charente) - 3 Route de la Croix Blanche - Avenue du Général de Gaulle, 480 487 586 RCS ANGOULEME, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **DEUX SEVRES LOISIRS**, SAS au capital de 76.224,51 euros, dont le siège est à NIORT (Deux Sèvres) – 155, route de l'aérodrome, RCS NIORT 332 011 501, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping

- **NIORT EVASION**, SAS au capital de 250.000 euros, dont le siège est à NIORT (Deux Sèvres) - Rue Turgot, RCS NIORT 348 887 316, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **RAVINALLA**, SAS au capital de 50.000 euros, dont le siège social est à BRIVE (19100) – 3, rue Louis Rodas, immatriculée 827 826 600 RCS BRIVE, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **SOLYNE**, SAS au capital de 53 366 euros, dont le siège social est route nationale N 76 – 18230 SAINT DOULCHARD, immatriculée 438 370 769 RCS BOURGES, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **NEOS**, SARL au capital de 8.000 euros, dont le siège social est à SOYAUX – 232 avenue du Général De Gaulle, immatriculée 452.601.800 RCS ANGOULEME, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **GROUPE NAUTIC**, SAS au capital de 100 000 euros, dont le siège social est à LIMOGES – 19 rue Jules Noriac, immatriculée 820 971 066 RCS LIMOGES, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité la négoce de bateaux neufs et d'occasions.
- **ISL**, SAS au capital de 344 000 euros, dont le siège social est à SAINT GERMAIN DU PUY – route de la Charité, immatriculée 305 447 856 RCS Bourges, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **BOUTIC AUTO**, SAS au capital de 1.200.000 euros, dont le siège social est à SAINT PRIEST – 28 Chemin de Genas, immatriculée 332 088 236 RCS LYON, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucune sanction telle que visée à l'article L.464-2, I, al.5 du Code du commerce.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 2 427 224 euros contre 1 910 157 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 699 951 euros contre 2 207 384 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à -151 119 euros contre -136 278 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 2 605 844 euros contre 658 259 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 2 454 725 euros contre 521 981 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de -874 160 euros contre -513 600 euros au titre de l'exercice précédent, de l'impôt sur les bénéfices de -338 373 euros, le résultat de l'exercice se solde par un résultat bénéficiaire de 1 918 938 euros.

Au 31 août 2021, le total du bilan de la Société Auyantepuy s'élevait à 27 098 870 euros.

Synthèse du groupe au 31/08/2021

Le chiffre d'affaires du groupe est hausse de 25 227 ke par rapport à l'année précédente, cela s'explique par les acquisitions réalisées et les effets positifs de la crise financière sur le marché du véhicule de loisirs.

La marge commerciale augmente de 1,92 points par rapport à 2020, elle est de 18,40%.
Le poids de la masse salariale par rapport de CA diminue et représente 8,41% contre 10,20 % l'année précédente alors que le poids des charges externes par rapport au CA est passé de 5,80% à 4,89% au 31/08/2021.

Après prise en compte des amortissements, le résultat d'exploitation ressort à +2 803 ke et le résultat net part du groupe de 2 312 ke.

Les sociétés du groupe ont contribué comme suit à la réalisation de ce bénéfice au cours de l'exercice 2021 :

1. Au niveau de son activité vente et location de tous matériels et accessoires de camping
 - Caravaning Limousin a réalisé un chiffre d'affaires de 8 388 088 euros et un résultat de 330 804 euros
 - Deux Sèvres Loisirs a réalisé un chiffre d'affaires de 5 220 264 euros et un résultat de 25 104 euros
 - Niort Evasion a réalisé un chiffre d'affaires de 15 793 727 euros et un résultat de 753 125 euros
 - Bourges Evasion a réalisé un chiffre d'affaires de 5 780 657 euros et un résultat de 198 490 euros
 - Solyne a réalisé un chiffre d'affaires de 5 258 944 euros et un résultat de 97 817 euros
 - Caravaning Naulin a réalisé un chiffre d'affaires de 6 904 687 euros et un résultat de - 11 551 euros
 - Ravinalla a réalisé un chiffre d'affaires de 6 892 468 euros et un résultat de 260 530 euros
 - NEOS a réalisé un chiffre d'affaires de 5 700 663 euros et un résultat de 43 475 euros
 - ISL a réalisé un chiffre d'affaires de 6 643 176 euros et un résultat de 269 464 euros
2. Au niveau de son activité de négoce de bateaux neufs et d'occasions

- Groupe Nautic a réalisé un chiffre d'affaires de 3 382 116 euros et un résultat de 267 027 euros
- 3. Au niveau de l'activité conception, développement et exploitation d'applications, de logiciels, de sites internet et de tout outil de communication.
 - Caramaps a réalisé un chiffre d'affaires de 85 957 euros et un résultat de 644 688 euros

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La présentation des comptes annuels soumis à votre approbation, comme les méthodes d'évaluation retenues, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DE RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 1 918 938,08 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice. 1 918 938,08 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit		1 918 938,08 euros
Total	1 918 938,08 euros	1 918 938,08 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre commissaire aux comptes.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

Monsieur Julien TOUMIEUX

AUYANTEPUY
Société par Actions Simplifiée
au capital de 64 340 euros
Siège social : 19 rue Jules Noriac – 87000 LIMOGES
488 930 694 RCS LIMOGES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 JANVIER 2022

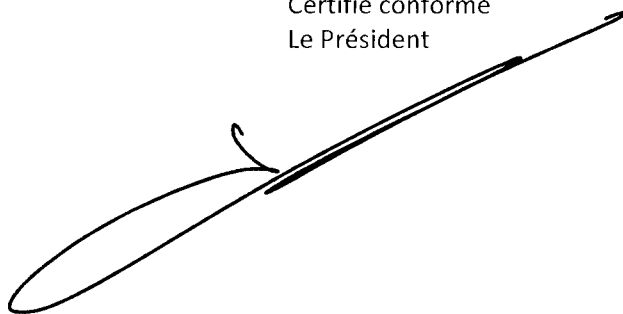
DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat de l'exercice

L'assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021 s'élevant à 1 918 938 euros au compte « Autres réserves » qui est ainsi porté de 5 491 597 euros à 7 410 535 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'aucune distribution de dividendes ni revenu n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of smaller, connected strokes, ending in a sharp point.

